

Afin d'étoffer son équipe, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme recherche des médecins collaborateurs ou des médecins du travail - à temps plein ou non complet - pour assurer le suivi des agents de la fonction publique territoriale, hospitalière ou d'État.

FOCUS SUR LA RÉGION

Département de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Puy de Dôme qui tire son nom de son volcan endormi, offre un cadre de vie agréable. Situé à moins de 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris, c'est un lieu idéal pour tous les amateurs de randonnée, de ski, de gastronomie et de nature.

24^{ème} commune de France avec près de 150 000 habitants (dont ¼ d'étudiants), Clermont Ferrand est la première ville de France à intégrer le réseau Ville Apprenante de l'UNESCO grâce, notamment, à son grand centre universitaire de recherche.

Siège de Michelin, Clermont Ferrand et son agglomération possède des industries fortes notamment dans le domaine pharmaceutique, aéronautique et agroalimentaire.

Vous êtes titulaire du diplôme de docteur en médecine et du CES ou DES de médecine du travail et vous recherchez un cadre de vie et de travail épanouissant ? N'attendez plus pour candidater ! L'inscription au conseil national de l'ordre des médecins est obligatoire.

LES MISSIONS

Vous organiserez votre planning de tiers temps, partagé entre les activités de surveillance médicale en collaboration avec les infirmiers (visites médicales d'embauches, périodiques, de reprise ou à la demande) et les actions sur le milieu professionnel (amélioration des conditions de vie et de travail dans les services, hygiène générale des locaux, adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail, protection des agents).

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Soucieux d'offrir de bonnes conditions d'exercice, vous aurez un portefeuille aux environs de 3000 agents maximum (pour 1ETP) aux métiers variés: plus de 250 !

Ce n'est pas tout, vous exercerez sur un système d'horaire variable (pointages ajustables) de 35 heures / semaine afin de respecter un bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle. Chaque heure supplémentaire est récupérée vous ouvrant droit jusqu'à 108 heures de récupération par semestre soit, plus de 6 semaines / an en sus de vos 5 semaines de CA. Le télétravail est possible.

CONTACT

Renseignements complémentaires auprès de :



Mickaël BRENAS, responsable du Pôle santé sécurité et qualité de vie au travail
04 73 28 59 80



Vous rejoindrez une équipe pluridisciplinaire, comprenant :

- 5 médecins du travail ou collaborateur,
- 3 médecins vacataires,
- 4 gestionnaires des instances médicales,
- 3 infirmiers spécialisés en santé au travail,
- 3 psychologues,
- 3 secrétaires médicales,
- 2 techniciens prévention,
- 1 ergonome,
- 1 assistant administratif de pôle,
- 1 correspondant handicap.

LES AVANTAGES SOCIAUX

A votre rémunération - négociable en fonction de votre expérience - viendront s'ajouter :

- participation employeur mutuelles santé et prévoyance,
- prise en charge à 75 % des frais de transports pour venir au Centre de Gestion (proximité de la gare SNCF La Pardieu et arrêts de tram et bus),
- forfait mobilité durable,
- CNAS + comité social du personnel,
- titres restaurant (valeur faciale 8,25 € dont 4 € à la charge de l'agent),
- possibilité de télétravail après une période d'acculturation,
- possibilité de pratiquer des activités sportives prises en charge par l'employeur de manière régulière ou ponctuelle sur la pause méridienne,
- possibilité de remisage de véhicule de service à la semaine au domicile.

LA RÉMUNÉRATION

- Médecin contractuel de droit public : de 82 000 à 96 000 € brut négociable selon le statut et l'expérience.
- Médecin vacataire : 40 € brut par vacation de 30 minutes.

COMMENT POSTULER ?

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV :



Par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Président Centre de gestion de la FPT du Puy-de-Dôme Parc technologique la Pardieu
7, rue Condorcet 63063 CLERMONT-FERRAND Cedex 1



Par courriel à :

rh@cdg63.fr